

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la Fédération française de pentathlon moderne

Représentée par son président, Monsieur Joël BOUZOU
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour 2017 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 92 000 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Promotion des pratiques sportives pour tous (10 000 €)
- Collectif SENIOR (10 000 €)
- Collectif RELEVE (23 000 €)
- Parcours de l'excellence sportive (20 000 €)
- Formations fédérales (3 000 €)
- Collectif RELEVE (26 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 611 660€.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 124 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) (Incluant un complément de 4 000 €) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 12 OCT. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE PENTATHLON
MODERNE

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports,
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

27/10/17
DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 21.01.275369
Nathalie CUVILLIER

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers



Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Développement du sport de haut niveau avec objectif de performance	822 417 €	625 300 €	568 300 €	254 117 €
Action 2	816 117 €	619 000 €	562 000 €	254 117 €
Aides personnalisées (AP)	128 000 €	128 000 €	124 000 €	4 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	106 000 €	96 000 €	73 000 €	33 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	266 000 €	255 000 €	245 000 €	21 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	316 117 €	140 000 €	120 000 €	196 117 €
Action 3	6 300 €	6 300 €	6 300 €	0 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	6 300 €	6 300 €	6 300 €	0 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Action 1	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Augmenter le nombre de structures fédérales	193 923 €	131 000 €	118 000 €	75 923 €
Action 1	181 923 €	120 000 €	110 000 €	71 923 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	181 923 €	120 000 €	110 000 €	71 923 €
Action 4	12 000 €	11 000 €	8 000 €	4 000 €
Formations fédérales	9 000 €	8 000 €	5 000 €	4 000 €
Professionnalisation de l'activité	3 000 €	3 000 €	3 000 €	0 €
Actions de la fédération à l'international	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Action 1	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Structuration fédérale	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Suivi médical des équipes de France	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
Action 3	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	38 000 €	26 000 €	26 000 €	12 000 €
Action 2	38 000 €	26 000 €	26 000 €	12 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	38 000 €	26 000 €	26 000 €	12 000 €
TOTAL	1 078 940 €	805 900 €	735 660 €	343 280 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

124 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

611 660 €



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte
FF PENTATHLON MODERNE
MAISON DU SPORT FRANÇAIS
1 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75640 PARIS CEDEX 13

101

Identification nationale de compte bancaire - RIB

code bancaire	indicatif	numéro de compte	clé RIB
30002	00679	0000006771U	59

domiciliation
CL PARIS MASSENA 00579

Identification internationale de compte bancaire - IBAN

FR91	3000	2005	7900	0000	6771	U59
------	------	------	------	------	------	-----

Identifiant international banque - etc (adresse swif)
CRLYFRPP

Onduler Financière - S - P - 01/2013

RIB

30002 00579 0000006771U 59